



Office de la consommation
 Qualité et distribution de l'eau
 Chemin des Boveresses 155
 CH - 1066 Epalinges



STS 0176

Municipalité de la Commune de
 Saint-Prex
 Chemin de Penguey 1a
 Case postale 51
1162 St-Prex

Epalinges, le 31.07.2020

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 20-VD-23547

V 1



INTRODUCTION

Prélèvement du : 27.07.2020
 Date arrivée : 28.07.2020
 Effectué par : Monsieur R TARDY

ÉCHANTILLON(S)

20-79980 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162 St-Prex
 20-79981 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex
 20-79982 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex
 20-79983 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex
 20-79984 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 20-79980

Prélèvement du : 27.07.2020
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162
 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 22.4
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 20-79981

Prélèvement du : 27.07.2020
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1072 - Plage du Bain des Hommes -
 Chauchy, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 21.6
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 20-79982

Prélèvement du : 27.07.2020
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 21.8
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 20-79983

Prélèvement du : 27.07.2020
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C] : 22.2
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.
 Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 20-79984

Prélèvement du : 27.07.2020
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C] : 22.5
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.
 Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

PO. 